

Harcèlement

Cyberharcèlement et ses conséquences

DÉFINITIONS

- **Définition** (Peter Smith, 1973)
 - Conduite agressive intentionnelle
 - Qui se répète régulièrement
 - Engendrant une relation dominant-dominé
- **Fréquence :**
 - 15 à 20% des élèves (1/7 à 1/5) entre 6 et 16 ans, dans tous les pays de l' OCDE (y compris USA, Japon, Australie)
 - Change de forme avec l' âge

LE POIDS DES MOTS

- **Harcèlement** (de « herser ») ou **school-bullying** (du néerlandais ancien « boele », bien-aimé, camarade puis fanfaron, bravache)

*(Heinemann, psychiatre suédois, après Lorenz qui a décrit le « mobbing »
attaque de la meute, puis Olweus, psychologue norvégien)*

- **Souffre-douleur** ou **bouc-émissaire** (René Girard)

4 GRANDES CATÉGORIES

Les brutalités physiques

Les invectives et violences verbales

Les exclusions par rumeur

Le « cyberharcèlement »

CARACTÉRISTIQUES

- **Le harcèlement diffère selon le sexe :**

Les garçons se battent, les filles font courir des rumeurs et isolent leur « victime »

- **Le harcèlement diffère selon l'âge :**

Violences physiques majoritaires en primaire
Violences verbales au collège

CARACTERISTIQUES

- Des points communs cependant, chez les garçons comme chez les filles, les grands et les petits, **les vexations** portent :
 - sur le poids (50%)
 - La taille (15%)
 - Le « look » (12%)
 - Le patronyme (8%)
 - L'accent et style langagier (8%)
 - La couleur de peau, origine ethnique (4%)

AGRESSEUR, VICTIME ET SPECTATEURS...

Étudier la personnalité de l'agresseur ou de la victime ne suffit pas

Le harcèlement est une **dynamique** mettant en œuvre une série d'interactions complexes : alternance des rôles, sympathisants, spectateurs actifs...

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DYNAMIQUE

une **différence** avec les autres (physique, de maturité, de comportement)

Attention la différence peut être absolue ou **relative** (ex: bon élève dans une mauvaise classe)

Une différence non prise en compte par les **adultes** (parfois perçue mais ne savent pas comment faire)

Qui aboutit à une **excitation** : signal de l'attaque pour les protagonistes, voyeurisme des spectateurs

« PROFILS » DE VICTIMES

Caractéristiques générales

Mauvaise compréhension de l'attitude d'autrui (carence d'attribution d'intention)

Ne réagit pas à temps

Isolement (initial ou secondaire)

« PROFILS » DE HARCELEURS

Caractéristiques générales

Force non canalisée, veut paraître « dur », refuse toute attitude d'obéissance qu'il associe à de la soumission

Cherche à en imposer, se croit tout permis. Veut exercer un **emprise**

Ils ont souvent été **exposés à la violence**

LES SPECTATEURS

Peuvent appartenir potentiellement à la catégorie « harceleur » ou « victime »

Fascinés par l'excitation de la situation, ce qui les prive pour un temps de leur capacité d'empathie avec la victime

Côté victime : « mieux vaut l'autre que moi »

Côté agresseur : « il ose ce que je n'ose pas »

LA DYNAMIQUE DU HARCÈLEMENT

Une victime, un harceleur et un contexte

L'agression a une dimension contextuelle

Déclenche l'excitation du harceleur qui doit évacuer la tension interne

L'excitation peut fasciner les spectateurs

Le harceleur entraîne les spectateurs et justifie ainsi l'agression

Tout dépend ensuite de la réaction de la victime (pérennisation si pas de réponse adaptée)

LES CONTEXTES PROPICES

Les lieux : endroits non surveillés habituellement tels que toilettes ou couloirs mais aussi insuffisance de surveillance dans la cour ou les trajets scolaires (bus)

Des contextes :

- ambiance d'établissement délétère avec conflits entre adultes, peu disponibles pour s'occuper des élèves,

Climat violent entre élèves, non contenu,

situation singulière à laquelle les adultes ne savent pas faire face (gêne, incompréhension)

IDENTIFIER LE CYBER-HARCÈLEMENT

Un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électronique

De façon répétée à l'encontre d'une victime

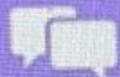
Qui ne peut facilement se défendre seule

Il se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies

LES DIFFERENTES
FORMES DE
CYBERHARCELEMENT



Les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne



La propagation de rumeurs



Le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale



La création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe



La publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture

CYBERHARCELEMENT: DES SPECIFICITES



La diffusion massive et instantanée des messages peut toucher un très large public, il est très difficile d'en reprendre le contrôle



Avec le cyber-harcèlement, le harcèlement subi à l'école se prolonge au domicile, sans répit pour l'enfant. Plus aucun espace de sa vie n'est protégé.



Le harceleur peut rester anonyme en agissant via un pseudo, et ne jamais se dévoiler, ce qui peut augmenter l'angoisse de la victime.



Les contenus diffusés peuvent demeurer en ligne, même si le harcèlement cesse.

CYBERHARCELEMENT: DES SPECIFICITES

- On observe que si le jeune harceleur perçoit que sa victime est peu soutenue par ses pairs, ses attaques seront d'autant plus féroces.
- En outre, la distance physique avec la victime permet une démultiplication du nombre de harceleurs, de leurs attaques et de la force (psychologique) de celles-ci.
- Il est moins important que dans les interactions réelles d'être plus fort, intelligent, ou populaire que la victime pour se joindre à une entreprise de harcèlement ;
- L'agresseur ne voit pas les réactions de souffrance de sa victime, ce qui court-circuite d'occasionnels passages à la compassion et l'empathie ;
- La dépersonnalisation atteint non seulement la victime mais ses persécuteurs, qui ont tôt fait de se déresponsabiliser de leurs actes « virtuels » ;
- Cette dépersonnalisation engendre une forme de paranoïa chez la victime, qui ne sait pas et ne peut savoir qui conspire dans l'anonymat des voies numériques.

CARACTÉRISTIQUES

- **Anonymat** : Les victimes de cyberharcèlement ne connaissent pas toujours l'identité de leurs harceleurs qui se cachent derrière un pseudo ou une fausse identité pour commettre leurs actes. Augmentant par la même occasion le sentiment d'insécurité que peut ressentir la victime, ne sachant pas qui s'en prend à elle.
- **Absence de face à face** : L'envoi de messages d'insultes ou de menaces se faisant par divers canaux numériques, harceleurs et victimes ne se rencontrent pas toujours. Le harceleur ne peut voir la douleur qu'il procure à sa victime, le visage étant le principal miroir des émotions. Le harceleur a donc du mal à ressentir de l'empathie pour sa victime à cause de la distance créée par les moyens modernes de communication. Ce qui peut encourager la banalisation de la violence et libérer certaines formes d'agressivités.

CARACTÉRISTIQUES

- **Caractère permanent:** Les messages, photos et vidéos publiées et échangées via les canaux numériques, laissent des traces même après la fin d'un harcèlement. Les contenus diffusés restant en ligne permettent de prouver plus facilement la situation de harcèlement.
- **Diffusion massive:** Les publications humiliantes diffusées sur les réseaux sociaux sont visibles par un grand nombre d'internautes. Là où le harcèlement scolaire se limite aux remparts de l'école, désormais la victime humiliée est visible aux yeux de tous. Les internautes pouvant rapidement relayer les informations. Les frontières spatiales dans ce type de harcèlement n'existent plus.

CONSEQUENCES GRAVES

- La cyberviolence et le cyber-harcèlement ont des conséquences graves sur le bien-être et la santé mentale des victimes mais aussi des agresseurs et des témoins.
- Il existe un consensus général selon lequel ces conséquences seraient plus importantes que celles du harcèlement traditionnel en raison des caractéristiques particulières de ce type de violence (anonymat, pouvoir de dissémination et public élargi etc.).
- Il existe des différences selon le type de cyberviolence et les jeunes sont plus affectés par des abus au moyen du téléphone portable ou par la diffusion indésirée de photographies/vidéo clips de la victime que par des courriels désagréables ou des agressions dans des réseaux sociaux.
- Contrairement à la violence ordinaire, face à l'écran, les victimes sont très souvent seules et ne peuvent pas être aidées par leurs camarades

DES VIOLENCES CUMULEES

- Les élèves victimes de cyber-harcèlement sont souvent également victimes de harcèlement au sein de l'École.
- Pour les agresseurs, internet offre une cour de récréation virtuelle dans laquelle ils peuvent poursuivre leurs actions.
- Avec le cyber-harcèlement, le harcèlement subi à l'école se prolonge donc au domicile, et sans répit. Aucun espace de vie n'est protégé.
- Exposée 24 h/24 et 7 j/7, la victime connaît un état d'insécurité permanent, et se sent encore plus isolée et fragilisée.

DES CHIFFRES

5

- En France, 40% des élèves disent avoir été victimes d'une agression ou méchanceté en ligne.
- Le moyen le plus fréquemment cité reste le texto pour un élève sur cinq (20,3%), suivi d'appels téléphoniques méchants, humiliants, désagréables (13,9%), de l'usurpation d'identité (12,1%), de l'exclusion d'un groupe social en ligne (11,6%), de problèmes sur un chat/MSN.
- On constate donc que ce sont les téléphones portables qui sont le moyen privilégié de l'agression.
- En ce qui concerne les réseaux sociaux, 4.8% des élèves interrogés disent être victimes (Blaya, 2013).
- Le Happy Slapping reste minoritaire comme l'indiquent les chiffres de l'enquête nationale de victimation au sein des collèges publics et les travaux de C. Blaya.

ATTITUDES DU HARCELEUR



- 1/ rend la victime toujours responsable de ses difficultés/problèmes et justifie son comportement désagréable en imputant la responsabilité à la victime.
- 2/ Essaie de faire consommer de l'alcool ou des psychotropes à la victime pour l'obliger à faire ce qu'elle ne veut pas.
- 3/ Essaie de contrôler la victime et de la diriger constamment (il ne tient jamais compte de son opinion ; la contraint à porter des vêtements, contrôle ses relations, la traque par téléphone, GPS pour savoir où et avec qui la victime se trouve etc.).
- 4/ oblige la victime à poster des photographies d'elle-même sur Internet ou les poste sans demander l'avis de sa victime.
- 5/ Se mêle de tous les réseaux sociaux et relations sur Internet de la victime et a pour habitude de faire des commentaires négatifs, humiliants ou à caractère sexuel sur ses publications ou sur la victime de façon publique
- 6/ Alors que la victime a rompu, il/elle publie ses messages et photos intimes, critique sa victime et la dénigre publiquement, poursuit sa victime et la surveille constamment sur Internet, l'inonde de messages de menaces, insultes etc.
- 7/ interdit la victime d'utiliser son ordinateur ou son téléphone portable pour l'isoler.

ATTITUDES DE LA VICTIME

- 1/ la victime a de moins en moins confiance en soi, particulièrement lorsqu'elle se trouve avec le harceleur.
- 2/ la victime est toujours inquiet-e de ce que le harceleur va penser, dire ou faire, qu'il/elle se mette en colère.
- 3/ la victime adapte constamment ses comportements par peur de ses colères et des disputes.

COMMENT LE RECONNAITRE ? LES SIGNES D'APPEL

- **Aucun signe spécifique**
- Tous les signes de mal-être :
 - **A l'école** : arrivée en retard, devoirs non faits, matériel oublié, agitation ou repli, **isolement** en récréation (**le plus important**), échec scolaire
 - **A la maison** : troubles du sommeil, de l'alimentation, changement de comportement, d'habitude, irritabilité, changement de camarades, somatisations diverses...
- Retenir la notion de **changement récent** (attention à l'idée fausse de la « crise d'adolescence »)

CONSÉQUENCES DU HARCÈLEMENT POUR LES VICTIMES

- Liées à la **durée**, elle-même en relation avec les caractéristiques de la situation : fréquente et répétée mais **non quotidienne**, alternant avec des périodes de répit, voire d'amitié.
- Immédiatement : perte d'estime de soi (interrogation sur sa part de responsabilité)
- A distance : dépression, troubles des conduites alimentaires, tentative de suicide, phobie sociale

CONSÉQUENCES POUR LES HARCELEURS

(ENQUÊTE DE YOUNG VOICE, G.B, 2000)

- Deux fois plus enclins à **détruire** quelque chose
- Quatre fois plus impliqués dans les **casses** et autres **actes délictueux (ennuis avec la police)**
- Consomment deux fois plus d' **alcool** et trois fois plus de **drogues**.
- 20 % des filles et 40% des garçons ont des idées suicidaires; 10% des garçons ont fait une tentative de **suicide**.

SIGNAUX D'ALERTE CHEZ LA VICTIME

- Anxiété, crainte ,
- faible estime de soi, commentaires négatifs,
- plaintes récurrentes, baisse d'intérêt pour les activités, troubles du sommeil, fatigue,
- retards / oubli de matériel,
- baisse des résultats scolaires,
- absences, menaces (se faire du mal ou faire mal aux autres),
- isolement du groupe /repli sur soi.

SIGNAUX D'ALERTE CHEZ L'AUTEUR

- attitude agressive / provocante et vision positive de ce type de comportement,
- faible empathie,
- cercle d'amis agressifs ou qui participent au harcèlement,
- ne reconnaît pas l'impact de ses actes,
- utilisation de nombreux comptes en ligne.

CYBERHARCELEMENT RÉAGIR

- Écouter la victime et les témoins : apporter un soutien pour éviter que la victime ne culpabilise. Lui conseiller d'éviter de répondre aux messages blessants et de bloquer tout contact avec ses harceleurs.
- Évaluer la situation : demander à la victime et aux témoins de présenter clairement les faits.
- Rassembler les éléments concrets : enregistrer et imprimer les éléments concrets constitutifs du harcèlement (captures d'écrans des messages injurieux, photos, sms, emails...).
- Signaler le contenu : la plupart des sites utilisés par les jeunes proposent des options de signalement des individus malveillants ou des contenus inappropriés. Si le contenu n'est pas rapidement supprimé par le site, contactez le numéro vert national 3018 pour accélérer la procédure.
- Identifier les acteurs : si l'identité du harceleur n'est pas clairement visible dans les messages, un dépôt de plainte peut être conseillé.
- Informer l'équipe éducative : rassembler les informations disponibles sur les élèves concernés et protéger la victime.

CYBERHARCELEMENT RÉAGIR

- Entamer le dialogue avec la/les personnes éditrices : demander au(x) auteur(s) de retirer le contenu et de présenter des excuses auprès de la victime si cela se passe au sein de l'établissement.
- Prévenir les parents : à ce stade il est impératif d'engager la responsabilité des représentants légaux de l'élève victime comme ceux du ou des élèves auteurs.
- Réunir une commission éducative et prononcer des mesures éducatives : rassembler les parties prenantes pour résoudre la situation au sein de l'établissement, prendre éventuellement les mesures éducatives appropriées et organiser des interventions pédagogiques à destination des élèves et des parents en sollicitant l'association e-Enfance.
- Engager éventuellement une procédure disciplinaire : seuls les représentants légaux de la victime peuvent aussi entamer des démarches de nature judiciaire afin d'identifier le harceleur et/ou de voir engager des poursuites pénales.

RÔLE DES PARENTS?

- Lutter contre toute les formes de violence (imitation)
- En parler avec son enfant
- Ne pas banaliser
- Consulter le site non au harcèlement

RÔLE DES PARENTS?

Prenez rendez-vous avec la direction de l'école, du collège ou du lycée.

- Exposez en détail ce que subit votre enfant.
- Vous pouvez vous aider de la fiche de repérage du site pour noter ce que vous avez constaté.
- Demandez quelles sont les actions menées, les mesures prises pour protéger votre enfant et les réponses proposées pour prendre en charge le problème.

RÔLE DES PARENTS?

Si la situation est avérée, l'établissement scolaire mettra en œuvre, avec vous, les solutions adaptées pour que votre enfant ne subisse plus cette violence.

- Informez-vous régulièrement sur le suivi de la situation de votre enfant ainsi que sur les actions menées au sein de l'établissement pour lutter contre le harcèlement.
- **Contactez un délégué de parents d'élèves** pour réfléchir au partenariat possible entre les parents d'élèves et l'établissement pour prévenir le harcèlement et améliorer les relations entre élèves.

RÔLE DES PARENTS?

- **Si vous hésitez** à joindre l'établissement ou que la résolution du problème vous semble lente, vous pouvez contacter le référent harcèlement académique en utilisant le **numéro vert 3018**.
- **Votre enfant peut craindre de parler** : rassurez-le, demandez-lui ce qu'il souhaite, expliquez-lui que les adultes sont là pour l'aider et faire cesser la violence qu'il subit
- **Ce qu'il est déconseillé de faire**
- Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, ni de contacter l'auteur des faits : cela pourrait aggraver la situation.

PROGRAMME PHARE

Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées à la rentrée 2023. Ainsi **100% des écoles et établissements doivent mettre en oeuvre ce programme.**

- Il repose sur 8 piliers :
- Mesurer le climat scolaire
- Prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Suivre l'impact de ces actions
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources

CONCLUSION

- La violence pousse derrière les murs, elle est tapie partout où l'on laisse les enfants livrés à eux-mêmes, sans la présence d'un tiers régulateur ou médiateur
- La socialisation ne va pas de soi, le principe de plaisir cherche toujours à battre en brèche le principe de réalité.

-
- À votre écoute
 - **Élèves, parents, professionnels**, un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement : le **3018**.
 - Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.